

Forêts anciennes et à forte naturalité potentiellement anciennes

Programme 2016 - 2018

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Quelques définitions

Une **forêt ancienne** est une forêt dont le couvert boisé a été maintenu depuis au moins 150 ans. Une forêt ancienne n'est pas forcément constituée de vieux arbres, à la différence d'une vieille forêt, ou d'une forêt mature.

La **naturalité**, c'est l'ensemble des qualités d'un écosystème qui permet son fonctionnement écologique optimal (diversité des essences et de la flore, présence d'habitats divers, etc.).

Selon G. Pinchot*, la **conservation** signifie vouloir « le plus grand bien, pour le plus grand nombre, et pour le plus longtemps possible ».

*(1865-1946) Premier directeur des forêts des États-Unis.

UNE FORÊT TRÈS ÉTENDUE ET TRÈS RÉCENTE. MAIS OÙ SONT LES FORÊTS ANCIENNES ?

La forêt couvre 55 % du territoire du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin. Cette forêt est globalement récente (moins de 150 ans), et de fait, depuis 1850, la surface forestière du PNR a été multipliée par 8 !

La gestion forestière est très active sur le territoire. L'exploitation est réalisée selon un cycle court, le plus souvent par coupes rases, ce qui maintient un état jeune de la forêt.

Au travers du projet de la charte du parc, le PNR a identifié des Sites d'Intérêt Ecologique Majeur (**SIEM**) forestiers, reconnus comme étant des réservoirs de biodiversité. Ces sites représentent 9 763 hectares, majoritairement composés de peuplements feuillus. Ils constituent un patrimoine naturel qu'il est urgent de conserver.



© PNRML

CONSERVER LES FORÊTS ANCIENNES ET LEUR RICHESSE ÉCOLOGIQUE

Les forêts anciennes, et potentiellement anciennes, offrent le plus souvent une forte naturalité. Lorsque l'écosystème est épargné d'une gestion forestière trop intense, il acquiert un fonctionnement écologique complet qui participe au recyclage optimal de la matière organique. Cet écosystème représente alors un véritable réservoir de biodiversité et un espace de vie pour un grand nombre d'espèces : pic noir, chauves-souris, chouette de Tengmalm, coléoptères forestiers ...etc.

Ces forêts abritent aussi un patrimoine culturel qui relate leur histoire et celles des hommes : traces d'activités humaines liées au charbonnage ou à l'exploitation de blocs de granits.

Afin de mieux les connaître et les conserver le Parc s'est engagé dans un programme d'une durée de 3 ans, et entreprend de nombreuses actions pour préserver un haut niveau de richesse dans les SIEM, identifiés comme des massifs forestiers feuillus remarquables.



DE LA SURFACE FORESTIÈRE DU PNR EST PRÉSUMÉE ANCIENNE.



DE LA SURFACE FORESTIÈRE DES ANNÉES 1840 A ÉTÉ DÉBOISÉE DEPUIS CETTE PÉRIODE.



DE FORÊT ANCIENNE (ÉTAT-MAJOR) : C'EST LA SURFACE LA PLUS FAIBLE DES PARCS NATURELS DU MASSIF CENTRAL !



DES NOYAUX FORESTIERS ANCIENS DU LIMOUSIN SONT SUR LE TERRITOIRE DU PNR.



Pic épeiche © Stéphane Raimond

Une autre vie s'invente ici



© PNRML

LES ACTIONS DU PROGRAMME FORÊTS ANCIENNES ET À FORTE NATURALITÉ POTENTIELLEMENT ANCIENNES, 2016-2018

AXE 1

Amélioration des connaissances

1. Utilisation d'outils d'aide à la caractérisation des forêts.
2. Cartographie des végétations des sites.
3. Prospection et identification d'espèces de coléoptères forestiers.

AXE 2

Conservation des habitats et espèces

4. Rédaction de notices de site (synthèse des connaissances, orientations de gestion...)
5. Groupes de travail et de concertation locaux (rédaction des notices)

AXE 3

Sensibilisation et partage des connaissances

6. Extension du réseau d'arbres à loges (chouette de Tengmalm), îlots de vieux bois.
7. Animation en lien avec le CRPF* et les gestionnaires pour initier des itinéraires sylvicoles adaptés à la pérennisation des réservoirs de biodiversité
8. Création d'un observatoire participatif

*Centre Régional de la Propriété Forestière

AXE 4

Transfert et échange

9. Communication et publication: partage des connaissances et des résultats (site internet, journal du parc, cahier du patrimoine naturel)

LES OBJECTIFS :

- Mieux connaître les forêts anciennes et à forte naturalité potentiellement anciennes ;
- Mieux gérer et conserver ces sites, en intégrant les continuités écologiques ;
- Enrayer la perte de biodiversité d'écosystèmes remarquables ;
- Sensibiliser et diffuser les connaissances.



© Dessin de Marc Giraud

NOUS CONTACTER :

Cathy Mignon-Linet

c.mignon-linet@pnr-millevalches.fr

Caroline Salomon

c.salomon@pnr-millevalches.fr

05 55 96 97 00

www.pnr-millevalches.com



UNION EUROPÉENNE



Opération soutenue par l'Etat
FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE

Le programme «Forêts ancienne et/ou à forte naturalité potentiellement anciennes» est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.



Parcs naturels
du Massif central



© PNRML

